



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

# RÉÉLECTION DE LA PRÉFÈTE POUR LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

---

**Chelsea, le 12 décembre 2019** – Lors de la dernière séance ordinaire du Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 novembre 2019, les membres du Conseil ont procédé à l'élection du préfet ainsi que la nomination du préfet suppléant.

Sans hésitation et par acclamation, les membres du Conseil de la MRC ont réélu madame Caryl Green, mairesse de la municipalité de Chelsea, préfète de la MRC pour un 2<sup>e</sup> mandat de 2 ans. Cette dernière sera appuyée dans ses fonctions par madame Madeleine Brunette, mairesse de la municipalité de Cantley, laquelle fut nommée préfète suppléante, pendant la même période.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais regroupe sept municipalités dont Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac et Val-des-Monts. Le Conseil des maires est formé de : madame Madeleine Brunette, mairesse de la municipalité de Cantley, madame Caryl Green, mairesse de la municipalité de Chelsea, monsieur Marc Louis-Seize, maire de la municipalité de L'Ange-Gardien, monsieur Guillaume Lamoureux, maire de la municipalité de La Pêche, monsieur Denis Légaré, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, madame Joanne Labadie, mairesse de la municipalité de Pontiac et monsieur Jacques Laurin, maire de la municipalité de Val-des-Monts.

-30-

**Source :**

Claude J. Chénier  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim  
MRC des Collines-de-l'Outaouais  
819 827-0516 poste 2223  
[cchenier@mrcdescollines.com](mailto:cchenier@mrcdescollines.com)